Dominique Fortier
2009/12/01

Des racines et des ailes

À leur manière, certains auteurs du présent numéro rappellent la pertinence de cette formule de la sagesse orientale selon laquelle *Il n'y a que deux choses que nous puissions transmettre à nos enfants : des racines et des ailes.*

Pour **Yvette Mollen** (Institut Tshakapesh), de la nation innue, ces « racines » à transmettre sont manifestement la langue maternelle. À la rencontre Intercaf de mai 2009, qui portait sur la problématique des mesures d'aide aux élèves non francophones, Mme Mollen était venue nous parler de la langue innue et des défis que doivent relever ses locuteurs au cours de leur parcours scolaire. Elle soulignait notamment que cette langue était menacée par un bilinguisme quasi généralisé (et par des situations de plus en plus fréquentes d'unilinguisme français). Ainsi, les cégépiens innus dont le français n'est pas la langue première se trouvent en situation de bilinguisme « diglossique ». Il en résulte une érosion et une hybridation de la langue maternelle, tendance que déplore Mme Mollen. L'article qu'elle tire de sa conférence (p. 3) expose la nécessité de protéger le précieux et fragile héritage linguistique innu et d'enrichir son lexique de néologismes essentiels aux communications d'aujourd'hui. Les nouvelles générations arriveront-elles à préserver la langue de leurs ancêtres, aspect saillant de leur spécificité ethnique ?

Un autre défi se pose aux jeunes Amérindiens du Québec de langue maternelle autochtone : celui d'acquérir des « ailes », c'est-à-dire de développer les outils nécessaires à leur propre promotion dans un environnement majoritairement francophone. Le développement de compétences langagières en français constitue certainement l'un de ces outils. Cette question intéresse **Robert Sarrasin**, linguiste, didacticien et consultant en milieu autochtone. Bien qu'il présente dans son article une

réalité propre aux cégépiens amérindiens (p.6), sa réflexion et ses propositions sont pertinentes pour la didactique en général. Comment faire progresser les élèves vers une littératie dans la langue seconde ? Quelle place accorder à leur culture première dans ce cheminement ? Quelles voies emprunter pour arriver à une structuration des connaissances dans la langue seconde ? Voilà quelques-unes des questions soulevées par M. Sarrasin et qui ne manqueront pas d'intéresser les enseignants qui travaillent de près avec des élèves dont le français n'est pas la langue première.

Des racines et des ailes, le groupe de recherche Franqus[1] en aura bientôt à offrir au Québec. Grâce à l'effort soutenu de ce groupe depuis 2001, les Québécois disposeront bientôt d'un dictionnaire décrivant le français selon une perspective authentiquement québécoise. **Hélène Cajolet-Laganière**, qui assure avec Pierre Martel la direction éditoriale de cet ouvrage, intitulé *Le dictionnaire général du français – Le français vu du Québec*, présente et illustre les choix de l'équipe Franqus (p. 21). Mis à part sa vaste nomenclature, qui inclut les mots du français standard en usage au Québec et ceux que partage avec nous le reste de la francophonie, le dictionnaire a ceci de particulier qu'il exemplifie les définitions principalement par des citations d'auteurs d'ici. Les Québécois se reconnaitront[2] dans le dictionnaire du groupe Franqus, comme les Français en 1967 qui, « à côté du bon usage garanti par les grands auteurs, retrouvaient [dans la première édition du *Nouveau Petit Robert*] leur emploi quotidien du français dans ce qu'il avait de plus actuel[3] ». Et si les Mexicains, les Brésiliens et les Américains disposent de dictionnaires à l'image de leurs propres pratiques de l'espagnol, du portugais et de l'anglais, les Québécois auront également la possibilité de consulter un ouvrage témoignant de leur usage particulier du français. « Un dictionnaire est un des ouvrages fondateurs d'une collectivité, comme la Bible ou le Code civil », affirme Pierre Martel[4]. Souhaitons que cette œuvre novatrice trouve sa place parmi les autres dictionnaires de langue que consultent le public québécois en général et, plus spécialement, les élèves et les étudiants.

Bien entendu, nos chroniqueurs assidus sont au rendez-vous. **Sophie Piron** (UQAM), dans un nouvel article qui s'ajoute à sa série sur l'histoire de la grammaire, poursuit sa description de la théorie grammaticale développée par Noël et Chapsal. Elle s'attarde à

l'analyse logique, dont certaines applications ont fait protester les frères Bescherelle, contemporains des célèbres grammairiens : « Et on ose appeler ça de l'analyse ! Et on adopte tout cela à l'Université ! C'est trop fort ![5] ». **Gaétan Saint-Pierre** (retraité du collège Ahuntsic), pour sa part, tire la substance de ses *Curiosités étymologiques* dans les emprunts faits à l'italien au cours de la Renaissance, époque où le lexique français a connu un remarquable enrichissement. Quant à **Max Roy** (UQAM), il conclut son panorama de l'enseignement de la littérature au Québec depuis le cours classique. Son analyse de la situation dans les cégeps depuis l'instauration du programme de français de 1993 interpellera spécialement les lecteurs de *Correspondance* qui gardent un regard critique sur l'approche amenée par ce programme. De son côté, **Chantal Contant** (UQAM) nous tient au courant de l'actualité de la modernisation de l'orthographe en faisant le point sur les positions de plusieurs ministères de l'éducation dans la francophonie à l'égard des rectifications orthographiques. Mme Contant se réjouit que le nôtre ait donné, en octobre dernier, des directives formelles aux enseignants quant à la prise en compte de l'orthographe rectifiée dans l'évaluation. Enfin, **Louise Guénette**, notre collaboratrice de l'OQLF, nous entretient des mots (dont certains surannés) qui servent à nommer les peuples dont les ancêtres vivaient ici avant l'arrivée des Européens : *Autochtone, Amérindien, Indien, Métis, Inuit, Esquimau, Premières Nations*…

À ces fidèles collaborations s'ajoute celle de **Suzanne-G. Chartrand** (Université Laval), didacticienne du français novatrice, grâce à qui la fameuse *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui* s'est répandue dans les classes du Québec. Mme Chartrand tiendra une chronique sur la terminologie grammaticale. Sous la forme de capsules, elle traitera de termes qui méritent l'attention des enseignants de français et d'autres intervenants de la discipline, tels nos braves moniteurs des centres d'aide en français. Dans sa première capsule, la spécialiste, qui prône une terminologie rigoureuse, cohérente et accessible, examine la fonction de prédicat, notion qui en rebute plus d'un.

Bonne lecture !

1 *Franqus* est l'acronyme de ***fran**çais **qu**ébécois : **u**sage **s**tandard.* [Retour]

2 Ce texte est rédigé conformément aux rectifications orthographiques en vigueur. [Retour]

3 J. REY-DEBOVE et A. REY, « Préface du *Nouveau Petit Robert* (1993) », *Le Nouveau Petit Robert*, Paris, 2010, p. XII. [Retour]

4 Dans un article de J.-B. NADEAU, « Parlez-vous Franqus ? », *L'actualité*, volume 33, numéro 3, 15 mars 2008, p. 50. [Retour]

5 L.-H. BESCHERELLE, *Réfutation de la Grammaire de MM. Noël et Chapsal et de toutes les grammaires adoptées par l'Université*, MM. Bescherelle frères, 6e édition, Paris, 1853, p. 220. [Retour]

Dominique Fortier

CCDMD